

## L'enfant ou l'adulte handicapé moteur

Le terme *handicapé moteur* est un terme général recouvrant plusieurs formes de handicap :

- L'infirmité motrice cérébrale (IMC ou IMOC),
- Le spina-bifida,
- Les maladies neuromusculaires (myopathie, sclérose en plaque...),
- Les atteintes des membres (paraplégie traumatique ou non).

Ces formes de handicap ont souvent leur origine au cours du développement du fœtus ou au moment de la naissance. Beaucoup de ces handicaps sont également les conséquences de traumatismes (accidents...).

- L'enfant ou l'adulte handicapé moteur éprouve des difficultés à se déplacer et utilise :
  - Des cannes ou un déambulateur ; il peut être appareillé d'une prothèse qui l'aide à se maintenir debout,
  - Une poussette qui demande l'aide d'un tiers pour les déplacements,
  - Un fauteuil roulant manuel qui lui permet de se déplacer seul ou qu'il faut pousser,
  - Un fauteuil roulant électrique qu'il manœuvre sans aide extérieure.

Pour faciliter l'autonomie de ses déplacements, les locaux doivent être accessibles (absence de marches, d'escalier, seuils de portes mis à niveau, passages suffisamment larges...).

- Il est plus lent que les autres enfants et adultes dans tous les gestes de la vie quotidienne (manger, s'habiller, aller aux toilettes...) et a souvent besoin pour cela d'une aide extérieure,
- Il se fatigue plus vite que les autres enfants et adultes,
- Lorsqu'il est dans son fauteuil, il a besoin d'aborder l'environnement à sa hauteur. Il faut savoir se baisser pour l'écouter ou lui parler, lui présenter les objets à portée du regard ou des mains,
- Il peut souffrir d'escarres, aussi faut-il être vigilant, examiner la peau aux points de contact et de frottement, masser et changer les points d'appui,
- Il doit manger régulièrement des légumes et des fruits, boire abondamment pour éviter une constipation fréquente chez les personnes en fauteuil. Une vigilance particulière est à apporter au risque de fausses-routes,
- Il peut avoir besoin de matériels spécialisés, lits médicaux, lève-malade, fauteuil douche, etc. (location avec une prise en charge par la Sécurité sociale fournie par la famille) ou de couverts adaptés, assiettes... fournis par la famille ou « bricolés ».

## Pour l'enfant ou l'adulte en fauteuil roulant électrique

- Pensez à charger la batterie tous les soirs car, sans fauteuil, la personne est privée d'autonomie et de la possibilité de se déplacer,
- Placez la batterie en charge dans un endroit où elle ne sera pas débranchée par inadvertance,
- Vérifiez que toutes les prises soient bien branchées tant pour la mise en charge que pour le fonctionnement du fauteuil dans la journée pour :
  - Le boîtier de commande vers le boîtier électronique,
  - Les prises de la batterie au boîtier électrique,
  - Le boîtier électronique au moteur.
- Vérifiez le niveau d'eau de la batterie régulièrement : si le niveau est trop bas, ajoutez de l'eau distillée.